

# LES LIGNAGES DE BRUXELLES

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES LIGNAGES DE BRUXELLES a.s.b.l.

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTE LE ROI

BULLETIN TRIMESTRIEL

N° 75-76

17<sup>e</sup> ANNEE

Abonnement annuel : 175 frs

Juillet-Décembre 1978

Prix au numéro : 50 frs

Rédaction : rue Landrain, 9 - 1970 Wezembeek-Oppem - Téléphone : 731 03 04

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Secrétariat et Trésorerie : Avenue Jules César, 26 (B<sup>te</sup> 2) - 1150 Bruxelles - Tél. 771 85 65

C.C.P. : 000-0060517-86

## Les échevins d'Uccle et les études universitaires aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles

par Hilde de Ridder-Symoens  
chercheur qualifié au F.N.R.S.

Dès le XII<sup>e</sup> siècle les souverains laïcs et ecclésiastiques faisaient appel à des « clercs » formés dans le droit civil et canonique, pour les seconder dans leurs tâches juridiques, administratives et politiques<sup>1</sup>. Les villes se sont également très vite rendu compte que des universitaires étaient indispensables pour résoudre leurs problèmes juridiques et diplomatiques, souvent compliqués et épineux. Dans une première phase, elles se contentèrent d'engager des techniciens, nommément des pensionnaires et des avocats ; par la suite elles

---

*N.D.L.R.* — Madame de Ridder-Symoens, chercheur qualifié au F.N.R.S., attaché à l'Université de Gand, a publié, entre autres, plusieurs études se rapportant de diverses façons aux études universitaires, principalement au Moyen Âge. Nous avons remarqué notamment le travail important paru sur ce sujet dans *Bijdrage tot Geschiedenis*, Anvers, 1976. Madame de Ridder-Symoens a bien voulu retravailler son étude dans l'optique des Lignages, et ce directement en français.

<sup>1</sup> R.C. VAN CAENEGEM, *Le droit romain en Belgique*, dans *Ius Romanum Medii Aevi*, Pars V, 5b, Milan 1966, 9-13 ; J. GILISSEN, *Les légistes en Flandre aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, dans *Bulletin de la Commission royale des anciennes lois et ordonnances*, XV (1939), 137-176 ; A. UYTTEBROUCK, *Le gouvernement du duché de Brabant au bas moyen âge (1355-1430)*, I, Bruxelles 1975 (Faculté de Philosophie et Lettres, U.L.B., LIX) 306-309 ; A. JORIS, *Notes sur la pénétration du droit savant au Pays de Liège (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)* dans *Revue d'Histoire du droit*, XL (1972), 183-205 ; J. BARTIER, *Légistes et gens de finances au XV<sup>e</sup> siècle. Les conseillers des Ducs de Bourgogne, Philippe le Bon et Charles le Téméraire, Bruxelles 1955* (Mémoires de l'Académie royale de Belgique, L) ; additions, Bruxelles 1957 ; M. BAELDE, *Edellieden en juristen in het centrale bestuur der zestiende eeuwse Nederlanden (1531-1578)*, dans *Tijdschrift voor Geschiedenis*, LXXX-LXXXI (1967) 39-51.

admirent de plus en plus à leurs bancs scabinaux<sup>2</sup> des étudiants ou diplômés de la faculté des arts<sup>3</sup> et des juristes.

Pour mieux connaître le phénomène de l'infiltration des universitaires, et spécialement des juristes, dans la vie publique des Pays-Bas Méridionaux, nous voulons examiner plus en détail si les échevinages *territoriaux* se sont également servis du nombre toujours croissant de juristes formés dans les universités européennes des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. La raison pour laquelle nous nous sommes concentrée sur l'échevinage d'Uccle est d'ordre pratique. Des listes assez complètes d'échevins et une littérature récente et abondante nous facilitent la tâche<sup>4</sup>.

Nous suivrons la même méthode de travail que dans notre étude analogue sur les échevinages d'Anvers et de Louvain, au sujet desquels nous avons, également pour les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, analysé le niveau de scolarisation des fonctionnaires et échevins<sup>5</sup>.

Comme base de travail nous utilisons la liste des échevins ucclois publiée par J. Gilissen<sup>6</sup>. Nous avons vérifié si ces échevins avaient étudié dans une université européenne pour autant qu'il en existe des listes d'immatriculation et de promotion. Nous basant sur les travaux le plus en usage sur l'histoire de l'ancien duché de Brabant et de Bruxelles, nous avons ensuite essayé de situer ces universitaires dans la vie sociale et politique de leur temps, notamment en examinant quelles fonctions ils cumulèrent avec leur mandat d'échevin et quels furent leurs liens de familles. En appendice nous donnons quelques tableaux généalogiques.

---

<sup>2</sup> R.C. VAN CAENEGEM, o.c., 13-16 ; J. GILISSEN, *Les légistes*, 177-193 ; E.I. STRUBBE, *De receptie in de Vlaamse rechtbanken van midden veertiende tot P. ROGGE, De Gentse klerken in de XIV<sup>e</sup> en XV<sup>e</sup> eeuw, trouw en verraad*, dans Appeltjes van het Mechtjesland, XI (1960) 5-142 ; pour le Brabant il faut consulter les monographies locales.

<sup>3</sup> La Faculté des Arts était l'étape préparatoire aux études de droit tant canonique que civil. On peut la considérer comme analogue à notre « Philo et lettres ».

<sup>4</sup> En 1958 et 1962 parurent deux volumes d'études consacrés à cette commune bruxelloise : *Une commune de l'agglomération bruxelloise, Uccle* dans la série Etudes d'agglomérations (groupe d'études sociographiques), 2 vol., Bruxelles 1958, 1962. Du premier volume, traitant de « Géographie, Histoire du S. BARTIER-DRAPIER, *Le moyen âge, 39-80* ; S. GILISSEN-VALSCHAERTS, *Les temps modernes, 81-200*, et J. GILISSEN, *Le droit coutumier d'Uccle*, 201-250.

<sup>5</sup> H. DE RIDDER-SYMOENS, *De universitaire vorming van de Brabantse Stadsmagistraat en Stadsfunktionarissen - Leuven en Antwerpen, 1430-1580*, dans *Varia Historica Brabantia*, VI/VII, Bois-le-Duc 1978, 21-126.

<sup>6</sup> J. GILISSEN, *Le droit coutumier*, 239-243.

## I. L'échevinage d'Uccle

L'ancien village d'Uccle était un village ducal, incorporé dans le domaine ducal<sup>7</sup>. Ses frontières furent fixées en 1650 après un morcellement continu en faveur des seigneuries de Carloo et Stalle. En matière administrative, Uccle dépendait de la chef-mairie de Rhode-Saint-Genèse, une des sept mairies de l'ancienne commune de Bruxelles. L'administration et la justice du village étaient assurées par un maire et sept échevins. Comme ces derniers résidaient à Bruxelles et ne se souciaient guère de l'organisation du village, toutes les besognes administratives et policières retombèrent sur le maire. Deux échevins rendaient vraisemblablement une visite annuelle au village ducal pour contrôler les poids et mesures, les ponts et chaussées et les activités du maire.

Par contre, les échevins s'acquittèrent mieux de leurs tâches judiciaires. Au moins depuis le XIII<sup>e</sup> siècle l'échevinage ucclais exerçait à côté de sa juridiction locale, pas bien grande d'ailleurs, une juridiction territoriale à l'égard d'une centaine de juridictions locales de la région bruxelloise. Depuis la réforme de l'échevinage ucclais par Philippe le Bon en 1431, nous sommes mieux au courant de son fonctionnement et de sa composition. Dès lors, les sept échevins siégèrent chaque semaine à l'hôtel de ville de Bruxelles. Les tribunaux locaux du territoire bruxellois allaient à chef de sens ou en appel aux échevins d'Uccle. Ce recours à chef de sens disparaît au XVI<sup>e</sup> siècle par le fait que les juridictions subalternes font de plus en plus appel à des avocats-conseillers pour les assister dans leurs tâches judiciaires.

Pour plus de données sur le ressort, la compétence et le recrutement des échevins, nous renvoyons aux travaux déjà cités du professeur J. Gilissen et de Madame S. Gilissen-Valschaerts.

## II. Liste chronologique des échevins d'Uccle

Cette liste est reprise intégralement de J. Gilissen, *Le droit coutumier d'Uccle*, pp. 240-241.

Nous avons cependant opté pour une disposition chronologique afin de rendre plus évidente l'évolution dans le temps.

---

<sup>7</sup> Pour ce qui suit voir : S. GILISSEN-VALSCHAERTS, o.c., 91-95 ; J. GILISSEN, *Le droit coutumier*, 201, 207-208 ; R. BYL, *Les juridictions scabinales dans le duché du Brabant (des origines à la fin du XV<sup>e</sup> siècle)*, Bruxelles, 1965 (Travaux de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'U.L.B., tome XVII), 16-18 et passim.

Cette liste est à interpréter comme suit <sup>2</sup> :

- I. Les première et dernière dates se rapportent à la première et la dernière mentions rencontrées dans les actes sauf s'il est explicitement mentionné qu'il s'agit de l'année de la nomination (nom.), de résiliation (rés.) ou de décès (†).
- II. Nom de l'échevin d'Uccle.
- III. Eventuellement, ses autres titres.
- IV. Titre universitaire tel qu'il figure dans la liste de Gilissen ou d'autres sources non universitaires (entre parenthèses).
- V. Année d'immatriculation dans une ou plusieurs universités ; un point d'interrogation signifie que l'immatriculation est incertaine. La lettre est l'initiale de l'université (Louvain, Orléans, Paris, Cologne).
- VI. Genre d'études ou grade obtenu.
- VII. Source dans laquelle l'immatriculation était mentionnée.
- VIII. Données sommaires, concernant les occupations ou professions ultérieures ; les éléments concernant le magistrat de Bruxelles se trouvent dans Butkens, II, livre IX et Henne et Wauters, *Histoire de la ville de Bruxelles*, Bruxelles 1845, 2<sup>e</sup> 1969 (anastatique).
- IX. Brèves indications bibliographiques d'ordre généalogique, biographique ou professionnel.

Les données des colonnes VII et IX ne sont pas exhaustives mais suffisamment déterminantes pour la démonstration.



I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
1431	Peter Pipenpoy	sgr de Merch-tem				Mag. Brux.	Wauters, Env. II, 94; Lindemans, Pipenpoy, 72	
1431	Jan Rolibuc, dit van Cou-denbergh	homme de fief de Hoelaart				Mag. Bru., †1434	Wauters, Env. III, 530; Généal. Brux. I, 64	
1431	Willem van Kesterbeke					Mag. Bru.	Généal. Brux. II, 440-441	
1431	Jan van Cariloo	sgr de Carloo				Mag. Bru.	Généal. Brux. II, 472-473	
1431	Michiel van der Kelen					Mag. Bru., greffier Cour féod. Brab.	Généal. Brux. III, 796, 930-931; Galesloot, Inv., I, p. LXVI	
1431	Wouter van der Noot jr.	chev <sup>r</sup>				Mag. Bru., °1398-†1452	Généal. Brux. II, 582; Azevedo, Noot, 3	
1431	Jan van der Meeren	chev <sup>r</sup> , sgr de Sterrebeek et de Zaventem	MA			Mag. Bru.	Lindemans, Van der Meeren, 408	
1463	Jan t'Seraeren <sup>(b)</sup>							
1463-1490	Roeland de Mol	chev <sup>r</sup> , sgr de Wespelaar et de Loupoigne		L 1461	in art. Wils, 88, 131	Mag. Bru.	Généal. Brux. III, 912-913	
1463	Willem t' Serclaes	chev <sup>r</sup>				Mag. Bru.	Généal. Brux. III, 858	
1463-1490	Jan van Buysseghem					Mag. Bru.	Généal. Brux. III, 1066-1067	
1463-1490-1493 res.	Olivier de Doncker alias Salaert					Mag. Bru., grand fauconnier de Charles le Téméraire	Wauters, Env. III, 364	
1463-1490	Adriaan van Grimberghe dit van Assche		? L 1449	Mat I, 16, 6		Mag. Bru.	Wauters, Env. I, 440-441	

I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
1463-1490	Jan Bernage (Baronaige)	sgr de Moude et de Perk					Mag. Bru., am- man Bru.	Wauters, Env. II, 694; Généal. Bruux. I, 266
1472	Jan van der Noot, Wouterszn.						Mag. Bru., °1399- †1474	Généal. Bruux. II, 585; Azevedo, Noot, 3
1472	Vranck 't Serja- cobs dit van den Poele						Mag. Bru.	Généal. Bruux. I, 149
1472	Everaert 't Ser- claes (9)	chev', sgr de Vlieringen					Mag. Bru., écou- tête de Malines	Généal. Bruux. III, 865
1472	Koenraad van der Meeren	sgr de Woluwe St-Lambert et de Grasen		L 1433	MA, in jure civ. DÜJ	Mat. I, 26, 2	Mag. Bru., avocat, conseiller C. de Brt., †1485	Wauters, Env. III, 176-177; Linde- mans, Van der Meeren, 406; Ryckman de Betz II, 451-453
1473	Everaert 't Ser- claes	chev', sgr de Kruikenburg et de Spiennes (sgr de Lok- sem)		L 1442...	rector, prof. n. 72	Mat. II, 372, n. 72	Mag. Bru.	Généal. Bruux. III, 854
1473	Jan de Mol	chev', sgr de Strijtem, Lief- feringen et d'Oetingen					Mag. Bru.	Généal. Bruux. III, 903; Wauters, Env. I, 278
1473	Amelrijk Was			L 1465	in art.	Mat. II, 159, 218	Mag. Bru., °1450- †1521	Généal. Bruux. II, 426; Azevedo, Noot, 33
1474	Jan Schat dit van Haarlem			O 1461	MA, BL LPI, 27, 11, n° 108		Mag. Bru., conseil- ler C. de Brt.	Généal. Bruux. I, 34; Ryckman de Betz II, 465; L.P.I., n° 108
1479	Willem Pipenpoy						Mag. Bru., †1483	Lindemans, Pipen- poy, 41

I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
1483-1495	Jan van der Mee- ren	sgr de Zaven- tem et Sterrebeek		? P 1463 ? C 1465	LA in jur.	Auct. II, 948, 21 Keussen I, 724, 35	Mag. Bru., fau- connier de Ma- rie de Bourg.	Lindemans, Van der Meeren, 408
1483-1490	Wenceslas t'Ser- claes	chevr					Mag. Bru.	Généal. Brux. III, 863
nom. 1490- 1496 (†)	Hector van der Noot			L 1468	in art.	Mat. II, 198, 87	Mag. Bru.	L.P.I., nr. 151; Aze- vedo, Noot, 35; Généal. Brux. II, 586
nom. 1490- 1490 (†)	Philippe van de Nuwenhove			O 1476	MA, in jur.	L.P.I., 43, 13; n° 151		
nom. 1490- 1514	Jan Halfhuys			L 1465	in art.	Mat. II, 156, 145	Mag. Bru.	
1490-1500	Jakob van Hou- waert						Mag. Bru., °1436	Généal. Brux. II, 669
1490-1500	Willem van Bliit- terswijck						Mag. Bru.	Annuaire, 1868, 218
1490-1501	Jan van Ophem		M	L 1469	in art.	Mat. II, 214, 13	Mag. Bru.	Généal. Brux. III, 1081-1082
1493-1498	Hendrik Estor						Mag. Bru., cons. extraordinaire C. de Brt.	Généal. Brux. II, 91; Ryckman de Betz II, 481-482
nom. 1496- 1506	Jan de Leeu gezegd de Cantere	sgr de Wezem- beek					Mag. Bru.	Généal. Brux. I, 230
1496-1502	Waduware de Pape							
1496- 1554 res.	Jan van der Straeten	sgr de Bodegem					Mag. Bru.	Wauters, Env. I, 205; Généal. Brux. I, 27
1500-1513	Jan van Water- male, Janszn. dit Daneels	sgr de Wau- dignies et de Daussois	M	L 1471		Mat. II, 254, 142	Mag. Bru.	Ryckman de Betz II, 437

I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
1506-1513	Pieter Was	chev <sup>r</sup>					Mag. Bru.	Général. Brux. II, 427
1507-1525	Jan de Kegele		(LL, M)	L 1493	in art.	Mat. III, 104, 91	Mag. Bru.	
1507-1522	Antoon van der Noot						Mag. Bru.	Azevedo, Noot, 29, 175
1507-1525	Gielis van Aelst	chev <sup>r</sup>		L 1474	MA	Mat. II, 301, 185	Mag. Bru.	Général. Brux. III, 913
1508-1509	Roeland de Mol	chev <sup>r</sup> , sgr de Wespelaar et de Loupoigne					Mag. Bru., amman Bru.	Général. Brux. III, 913
1513-1525	Antoon van Grimbergen, gezegd van Assche	chev <sup>r</sup>					Mag. Bru.	Wauters, Env. I, 440-441; III, 724
1516	Lanceloot van Hoorenbeke							
1516	van Mons (Filips?) <sup>(10)</sup>	(sgr de St.-Ulrikskapelle)						
1522	Egidius van Grimbergh							
1522-1524	Filips T'Serclaes		(LL)	L 1489	in art.	Mat. III, 44, 168	maréchal de logis de Marite de Hongrie	Général. Brux. III, 863
1522-1565	Jan du Quesnoy <sup>(11)</sup>			L 1527		Mat. III, 779, 126	conseiller C. de Brt., †1574	Ryckman de Betz III, 596-598, Herckenrode II, 1606; L.P.I., n° 940
			(DL)	O 1533	MA, LL	L.P.I. 315, 25; n° 940		
				B 1536	LL	Knod. 426, 2904		
1522-1528	Roelof Absoloens	sgr de Ter Heyden	LL	L 1501	in art.	Mat. III, 213, 201	vice-lieutenant Cour féodale de Brabant	Galesloot, Inv. I, p. LXIV
				B 1513	LUJ	Knod. 3, 8	Cons. C. de Brt., †1487-†1549	Ryckman de Betz III, 571-572; Annuaire, 1910, I, 20-21

I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
1522-1525	Jan Pipenpoy, Willemszn.	sgr de Bossuit (St.-Martens-Lennik)					Mag. Bru., †1532	Lindemans, Pipenpoy, 42
1522-1549	Roeland van der Noot		L				Mag. Bru.	Azevedo, Noot, 35; Généal. Brux. II, 587
1523-1555	Andries Douvrin (Douverfijn)	sgr de Drogenbos et Bodegem					Sommelier de Ferdinand I, †1530	Azevedo, Noot, 43; Généal. Brux. I, 27
nom. 1528-1532 (†)	Bernard Estor	sgr de Bijgaarden		L 1505		Mat. III, 296, 170	Mag. Bru., †1532	Généal. Brux. I, 92 Azevedo, Noot, 55
1547-1549	Aert van den Heetveide	sgr de Sint-Brixius Rode	L (LUJ)	L 1517		Mat. III, 567, 292	Mag. Bru., †1599	Généal. Brux. II, 510
1547	Antoon van der Haeghen alias Ecsbeke						Mag. Bru., †1556	Annuaire, 1872, 127; Azevedo, Noot, 349, 441
1548-1554	Jakob van Herzelles							
ben. 1554-1557	Frans Hinckaert	sgr de Lille et de Berg					Mag. Bru.	Généal. Brux. I, 267
1555	Hector van Edingen, dit van Grimbergen		L				Mag. Bru.	Azevedo, Noot, 441
1555	Zegher Ophuys	sgr de Groelst						
1555	Jan van Haecht						Mag. Bru.; châtelain de Vilvorde	Wauters, Env. II, 481; Bartier, Léglistes, 53
1555-1564 res.	Jakob van Brengilles	chev', sgr de Chasteaux					Mag. Bru., †1573	L.P.I., n° 1066; Herckenrode, I, 666
1555-1560	Jan van Dongelberge			O 1540	MA, in jur.	L.P.I. 342, 33; n° 1066		Azevedo, Noot, 29, 175
1560-1567 res.	Antoon van der Noot	chev'		? L 1512		Mat. III, 451, 20	Mag. Bru.	

I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
nom. 1564	Adriaan Taye	sgr de Wemmel	L 1544	L 1544	Mat. IV, 283, 194	Mag. Bru.	Général. Bruux. I, 52	
nom. 1565	Laureys de Clerck alias Curens		L 1541	O 1550	in jur., nobilis MA	ADL, D214, 81 <sup>r</sup> Mat. IV, 237, 47	avocat C. de Br. Nauwelaers, Avocats II, 8	
1565	Jeroen van der Noot		L	O 1549	L.J., nobilis	ADL, D214, 71 <sup>v</sup>	avocat C. de Br. Nauwelaers, Avocats II, 24; Azevedo, Noot, 8-9, 233	
1565	Frans t'Serclaes jr							
1565	Hendrik de Bleyder							
1565	Hendrik van Haecht		L 1547	L 1557	Mat. IV, 357, 39 MA, reint.			
1565	Hendrik Asseliers		L	L 1560	in art.	Mat. IV, 608, 284	receveur de la seigneurie de Gaasbeek	
1565	Hendrik Absoloons		L	L 1554	in art.	Mat. IV, 494, 143	Annuaire, 1910 I, 49-51; Wauters, Env. I, 129	
1567 res.	Laureys Emerens							
nom. 1567-1587 (†)	Antoon van der Noot le jeune		L 1553	L 1553	in art.	Mat. IV, 468, 261	Grand forestier de Brabant °1537	
nom. 1567-1585	Frans van Parijs jr.		B	L 1548	in art.	Mat. IV, 360, 140	Azevedo, Noot, 29, 175	
1569-1578 res.	Peter Pipenpoy	sgr de Merchtem	L 1548	L 1548	in art.	Mag. Bru., † ca. 1582	Lindemans, Pipenpoy, 111; Wauters, Env. II, 94	
1569	Albert van Mol							
1570	Karel van Kin-schot							
1574-1579 res.	Nicolas t'Shugen							
nom. 1578-1618	Jan Cattenbroeck		(LL), L	O 1559	in jur., nobilis	ADL, D214, 237 <sup>v</sup>	avocat C. de Br. Nauwelaers, Avocats II, 28	

I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
ben. 1579-1584 (†)	Hendrik Sterck			L 1557 ou L. 1560	nobilis	Mat. IV, 558, 72 Mat. IV, 596, 95	conseiller et maître des comptes Ch. des comptes de Brabant	Général. Brux. III, 900; Herckenrode II, 1847
ben. 1584	Willem van Erghien	sgr de Kestergat	(M)	O 1565	DUJ, nobilis	ADL, D214, 405 <sup>r</sup>	secr. au Conseil privé	Azevedo, Noot, 295; Butkens, Suppl. I, 191
1593 res.	Alexander Maets		(M)				conseiller Ch. des cptes de Brabant	Wauters, Env. II, 370
ben. 1593	Jan van Blyleven		(M)				secr. et greffier Cons. de Br.	Annuaire, 1882, 93

<sup>8</sup> Appartenant probablement à la famille Tserants ou Tseraerts dans laquelle, dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, l'on rencontre souvent le prénom Jean. Voir *Général. Brux.* III, 687-713.

<sup>9</sup> Cet échevin ne figure pas dans la liste de Gilissen. Il est cependant mentionné dans *Général. Brux.* III, 865. Il appartient à une autre branche que son homonyme, échevin d'Uccle en 1473. Voir tableau gén. VI.

<sup>10</sup> Dans la liste de Gilissen, ce van Mons est cité sans prénom. Étant donné que jusqu'alors les échevins territoriaux d'Uccle étaient également échevins de la ville de Bruxelles que d'autre part nous rencontrons parmi ces derniers, dans le premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle un « Philippe » van Mons nous considérons comme possible qu'il s'agisse de la même personne.

<sup>11</sup> L'identification de l'étudiant de Louvain, Orléans et Bologne avec l'échevin d'Uccle, conseiller au Conseil de Brabant, pose cependant un problème car il aurait dû être échevin quelques années avant d'avoir entrepris ses études. Comme d'après la généalogie aucun licencié, Jean du Quesnoy n'aurait pu être déjà en activité en 1522, nous pensons que c'est cette date qu'il convient de modifier, surtout si l'on considère la large durée de son activité au banc d'Uccle. A moins qu'il n'y ait eu deux échevins entièrement homonymes ainsi qu'il semble d'après la liste de E. van der Linden, *Bijdrage tot de geschiedenis der Schepenen of Hoofdbank van Ukkel*, dans *Eigenschoon* en de Brabander, 1935, pp. 201-202 : 1522, lic. Joos du Quennoy ; 1565, lic. du Quesnoy.

<sup>12</sup> Selon *Général. Brux.* I, 267 ce Frans Hinckaert, sgr de Lille et de Berghes, n'est pas à confondre avec son homonyme, fils naturel de Jan, sgr d'Ohain. C'est ce dernier Frans Hinckaert, L.L., ancien étudiant d'Orléans, qui deviendra conseiller au Conseil de Brabant (cfr. LPI, 366, 9, n° 922). L'autre était à la fois échevin territorial d'Uccle et échevin de la ville de Bruxelles.

### III. Milieux familial et social des échevins uclois

Les échevins d'Uccle ne furent pas recrutés dans la population locale. Par contre, ils étaient, tous au XV<sup>e</sup>, et presque tous au XVI<sup>e</sup> siècle, membres de l'un des lignages bruxellois et ils possédaient des biens immobiliers dans le ressort du chef-banc. Les seigneurs des seigneuries avoisinantes (Carloo, Stalle, Groelst, etc.) étaient des candidats favoris pour la fonction d'échevin (voir colonne III de la liste).

Dans le courant du XVI<sup>e</sup> siècle apparurent de nouveaux noms dans le banc échevinal d'Uccle à côté des vieilles familles patriciennes bruxelloises (par exemple les *van der Noot*, *t'Serclaes*, *Pipenpoy*). Ces nouveaux venus sont souvent des Bourguignons (*Douvryn*, *de Brégilles*). Quelques-uns réussissent même à s'intégrer dans le milieu des magistrats bruxellois, notamment Jacques de Brégilles qui épousa Hélène *Hinckaert*, sœur de l'échevin uclois François (voir tableau généalogique, n° VII) et André de Douvrin qui eut comme épouse Marie *de Coudenberg*, dit *Serfaes* (voir tableau généalogique, n° IV). Mais, ces néophytes sortaient également d'un nouveau groupe social, que nous aimerions désigner comme « familles mobiles de magistrats brabançons de formation juridique ». Le mot mobile se rapporte autant à la mobilité sociale qu'à la mobilité géographique. Beaucoup de ces personnages, souvent d'origine modeste, font des études juridiques, à Louvain ou dans une université étrangère, puis commencent leur carrière dans une fonction urbaine ou une administration locale aussi bien que territoriale. Eux-mêmes, ou leurs descendants, aboutissent à la fin à des postes élevés dans les institutions provinciales ou centrales. Beaucoup de ces magistrats voient leur postérité admise dans les lignages bruxellois à la suite d'un mariage lignager. La fin du XV<sup>e</sup> et tout le XVI<sup>e</sup> siècle constituent la période par excellence de mobilité géographique et sociale dans le milieu des fonctionnaires et juges par la voie d'études académiques, et plus spécialement d'études juridiques<sup>13</sup>.

Aussi, nous voyons apparaître dans le chef-banc uclois de nouveaux noms qui n'appartiennent pas directement aux lignages bruxellois comme *de Clerck*, *van Haccht*, *Asseliers*, *Absoloons*, *Kinschot*, *van Cattenbroeck*, *Sterk*, *Madoets*, *Blijleven*.

Vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, ce développement est en grande partie terminé. La plupart des néophytes se sont intégrés dans le

---

<sup>13</sup> Pour plus de détails voir H. DE RIDDER-SYMOENS, *Universiteitsgeschiedenis als bron voor sociale geschiedenis*, dans *Tijdschrift voor sociale geschiedenis*, 10 (1978), 86-89, et W. PREVENIER, *Ambtenaren in stad en land in de Nederlanden. Socio-professionele evoluties*, dans *Bijdragen en Mededelingen betreffende de Geschiedenis der Nederlanden*, LXXXVII (1972), 44-59.

patriciat bruxellois, la caste se referme sur elle-même, et les lignages bruxellois reconsidèrent l'échevinage d'Uccle comme leur domaine privé.

Un coup d'œil sur les tableaux généalogiques en appendice rend tout commentaire superflu sur l'oligarchie et l'endogamie dans le milieu des magistrats ucclois. Nous croyons cependant que le fait que presque tous les échevins du chef-banc d'Uccle sont apparentés n'indique pas une oligarchie au sein de ce chef-banc, mais qu'il résulte de l'interférence entre les échevins d'Uccle et ceux de Bruxelles où la ploutocratie et l'endogamie florissaient par la voie des lignages.

#### IV. Formation universitaire des échevins d'Uccle

Au moins 82 échevins étaient en fonction dans le chef-banc d'Uccle entre 1431 et 1600. 34 (41 %) d'entre eux ont certainement visité une université ; pour 4 échevins nous le supposons (total 46 %). De 44 magistrats (54 %) nous n'avons trouvé aucune trace dans les sources universitaires<sup>11</sup>. Pourtant, les chiffres que nous donnons ici constituent un minimum, compte tenu des sources universitaires disponibles et des difficultés d'identification des étudiants (erreurs de plume, transcriptions erronées ou transformations des noms propres, le problème des homonymes et des immatriculations incomplètes, etc.). La plus grande lacune pourtant provient de l'état incomplet de la matricule louvaniste pour les années 1569-1616 et des matricules de Douai et Bourges pour le XVI<sup>e</sup> siècle. Et ce sont précisément ces universités qui étaient en vogue pendant la période étudiée. Ce manque de sources explique probablement pourquoi nous ne connaissons pas l'université choisie par sept échevins universitaires (voir colonne IV dans la liste).

Toujours est-il que 22, et peut-être 25, échevins étudièrent à Louvain (66 % du total des universitaires), 9 (24 %) à Orléans, 2 à Bologne et un Bruxellois visita probablement le *studium* de Paris et/ou Cologne. Que Louvain, université nationale, ait attiré le plus d'étudiants est normal. L'université de droits d'Orléans vient incontestablement en second lieu pour les jeunes brabançons en recherche d'une carrière judiciaire ou politique.

---

<sup>11</sup> Pour les éditions des matricules et autres sources universitaires voir : B. SCHMALHAUS, *Hochschulmatrikeln. Verzeichnis der Drucke nebst anderen Nachweisen*, Göttingen 1937 (Hainbergschriften 7) ; S. STELLING-MICHAUD, *L'histoire des universités au moyen âge et à la Renaissance au cours des 25 dernières années*, dans Comité international des sciences historiques, 11<sup>e</sup> congrès international, Stockholm 1960, Rapports I, Uppsala 1960, pp. 127-128, et H. DE RIDDER-SYMOENS, *Een decennium universiteitsgeschiedenis*, dans *Tijdschrift voor Geschiedenis*, 85 (1972), 446-447.

L'ordonnance de 1570 défendant aux sujets de Philippe II de visiter d'autres universités que celles de Louvain ou Douai, et ce pour des motifs tant religieux que politico-économiques<sup>15</sup>, explique sûrement pourquoi nous ne rencontrons plus d'échevins dans des centres universitaires étrangers pendant le dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle.

L'évolution chronologique est remarquable :

XV<sup>e</sup> siècle :

2<sup>e</sup> quart (1431-1449) 1 universitaire sur 7 échevins

3<sup>e</sup> quart (1450-1474) 4 (+ 1 ?) sur 15

4<sup>e</sup> quart (1475-1499) 3 (+ 1 ?) sur 13

XVI<sup>e</sup> siècle :

1<sup>er</sup> quart (1500-1524) 8 (+ 1 ?) sur 16

2<sup>e</sup> quart (1525-1549) 2 sur 4

3<sup>e</sup> quart (1550-1574) 11 (+ 1 ?) sur 22

4<sup>e</sup> quart (1575-1599) 5 sur 5

Au XV<sup>e</sup> siècle, environ un tiers des échevins avait été formé dans un centre d'études supérieures ; pendant la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, le nombre augmente jusqu'à 50 % environ et, vers la fin de ce siècle, tous les nouveaux élus sont des universitaires.

Pour quelques années seulement, nous connaissons la composition complète du chef-banc d'Uccle. Le tableau ci-dessous confirme l'accroissement constant d'universitaires dans l'échevinage ucclois (hormis l'an 1555) :

1431 1 universitaire sur 7 échevins

1463 2 sur 7

1490 3 sur 7

1522 4 sur 7

1555 2 sur 7

1565 5 sur 7

Cette tendance persiste aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Presque tous les échevins étaient des juristes, formés dans le droit civil. Pour la plupart, ils cumulaient la magistrature avec une fonction d'avocat au Conseil de Brabant.

Nous ne sommes pas très bien au courant des études choisies par nos échevins universitaires, surtout pour la première période. Les sources n'en font que rarement mention et comme aucun diplôme spécifique n'était requis, beaucoup d'étudiants ne terminèrent pas

<sup>15</sup> *Placcaeten van Vlaenderen*, II, Gand 1629, 1-3 ; voir aussi les ordonnances de 1582 et 1587, 3-7.

les études entamées. Nous sommes pourtant convaincue, bien que les sources soient muettes à ce sujet, que la grande majorité des universitaires, tout au moins depuis la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, étaient des juristes diplômés. Un des arguments pour soutenir cette hypothèse est l'analyse des carrières ultérieures ou simultanées de ces gens (voir plus loin) et l'évolution générale en matière de connaissances et compétences exigées<sup>16</sup>. Pour les 38 échevins-universitaires uclois les données trouvées dans les sources sont les suivantes (d'après les colonnes IV et VI de la liste) :

Dans la faculté des arts :

maîtres ès arts (MA) : 7  
licencié ès arts (LA) : 1 ?

Dans la faculté de droits :

bachelier en droit civil (BL) : 1  
licencié en droit civil (LL et LS) : 6  
licencié en les deux droits (LUJ) : 2  
docteur en droit civil (DL) : 1  
docteur en les deux droits (DUJ) : 2

Non spécifié :

licencié (L) (vraisemblablement en droit) : 7  
bachelier (B) id. : 1  
maître (M) (tant arts que droit) : 6

Tradition universitaire chez les familles patriciennes :

Nom de famille	Nombre d'échevins uclois	Nombre d'universitaires
<i>Van der Noot</i>	8	4
<i>Tserclaes</i>	6	1
<i>Pipenpoy</i>	4	—
<i>de Mol</i>	4	1
<i>van der Meeren</i>	3	2 (1 ?)
<i>Absoloons</i>	2	2
<i>Estor</i>	2	1
<i>van Grimberghe d'Assche</i>	2	1 ?
<i>van Haecht</i>	2	1
<i>Was</i>	2	1
18 familles	1	1 (2 ?)
23 familles	1	—

<sup>16</sup> H. DE RIDDER-SYMOENS, *Universiteitsgeschiedenis*, 102-104 ; L. VAN BUYTEN, *De Leuvense Universiteitsmatrikels (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> eeuw)*. *Kritische beschouwingen*, dans *Arca Lovaniensis*, III (1924) 23 ; E.I. STRUBBE, o.c., 450-462 ; R.C. VAN CAENEGEM, o.c., 48 e.s.

A part peut-être chez les Van der Noot, nous ne pouvons parler d'une tradition universitaire chez les lignagers bruxellois. Cette impression est confirmée par une vérification dans l'index des matricules de Louvain pour les années 1426-1569. Les *Van der Noot* y apparaissent 36 fois, les *Serclaes* y figurent à peine et les *Pipenpoy* sont sept fois mentionnés. Ce sont surtout les noms des nouvelles familles de fonctionnaires qu'on retrouve dans les matricules du XVI<sup>e</sup> siècle. Ils sont déjà lignagers, ou en voie de l'être : *Abso-loons* (26 fois), *van den Heetvelde* (11 fois), *van Ophem* (9 fois), *Sterck* (8 fois), *Blijleven* (8 fois), *Asseliers* (4 fois).

## V. Vie professionnelle des échevins d'Uccle

Sur la base d'une littérature générale et sans aucun souci d'être exhaustive ou complète, nous avons essayé d'examiner quelles fonctions les échevins ucclois cumulaient. Les résultats sont donnés en bref dans la colonne VIII de la liste.

Au moins 52 des 82 échevins d'Uccle combinèrent la magistrature uccloise avec celle de Bruxelles, ce qui ne peut nous étonner puisque les deux bancs recrutèrent leurs magistrats dans le même milieu. Il est à noter que jusqu'en 1512 presque tous les Ucclois firent partie du collège échevinal de Bruxelles. Plusieurs d'entre eux remplirent avant, durant ou après leur mandat d'Uccle une fonction comme avocat ou conseiller au Conseil de Brabant, greffier à la Cour féodale de Brabant, amman ou écoutète. Parmi eux nous comptons même deux fauconniers et un professeur et recteur de l'université louvaniste. Depuis le troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle tous ceux qui combinèrent leur magistrature avec une autre fonction, avaient fait des études académiques. Ce phénomène devient encore plus manifeste dans la période suivante. Dès le second quart du XVI<sup>e</sup> siècle, le nombre d'échevins bruxellois dans le chef-banc d'Uccle diminue continuellement (plus que 12 sur 52). Les Ucclois se sentent dorénavant plus attirés vers une carrière dans les institutions centrales, judiciaires et administratives. Il s'agit toujours d'universitaires juristes pour qui cette fonction d'échevin ucclois n'est qu'un tremplin dans leur carrière ou un supplément financier à leurs ressources pourtant déjà considérables. La combinaison classique, surtout depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, est celle d'échevin avec celle d'avocat ou conseiller ou Conseil de Brabant (9 fois)<sup>17</sup>. Nous rencontrons également un maréchal de logis, un sommelier et un gruyer. Ce dernier poste était réservé à un membre de la famille des

---

<sup>17</sup> S. GILISSEN-VALSCHAERTS, o.c., 96.

seigneurs de Carloo<sup>18</sup>, savoir Antoine van der Noot jr (1567). Un échevin ucclois fut châtelain du château (et prison) de Vilvorde<sup>19</sup>, un autre fut receveur de la seigneurie de Gaesbeek. Quelques-uns ont réussi à s'introduire dans la cour féodale de Brabant, la Chambre des Comptes de Brabant et le Conseil Privé.

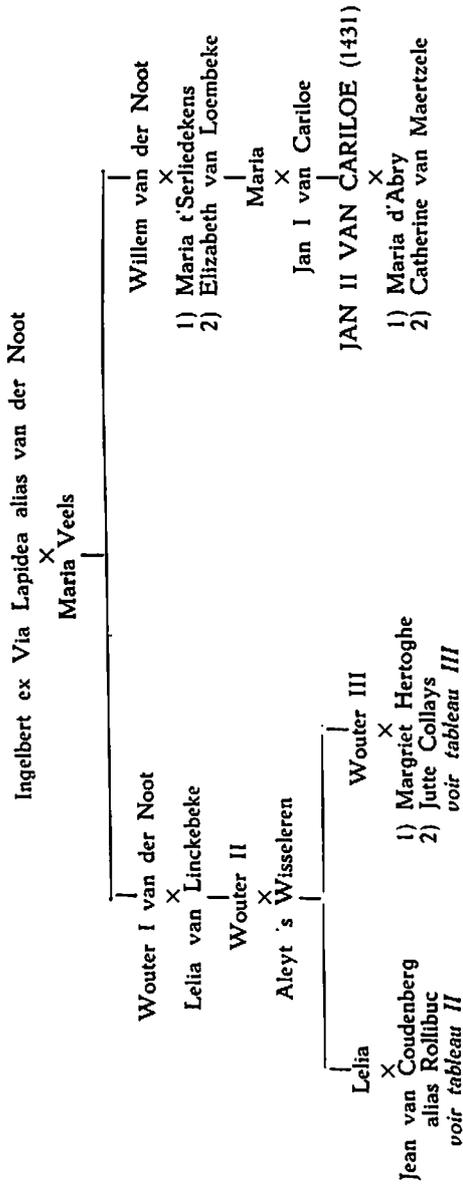
Pour plusieurs échevins ucclois nous n'avons retrouvé au XVI<sup>e</sup> siècle aucun autre emploi. Ceci ne change rien à la tendance générale qui peut être déduite de ces sondages : au XV<sup>e</sup> siècle et pendant les premières années du XVI<sup>e</sup> siècle, il était d'usage que les échevins du chef-banc d'Uccle cumulent cette fonction avec une magistrature à Bruxelles. Par la suite, cette tendance persiste, mais à un moindre degré. D'une part, le nombre de juristes-échevins croît constamment durant tout le XVI<sup>e</sup> siècle. D'autre part, nous constatons, surtout depuis la seconde partie de ce siècle, que les échevins ucclois, et surtout les néophytes, ne considèrent cette fonction ucquoise que comme un premier pas dans une carrière qu'ils espèrent brillante dans une des institutions provinciales ou centrales. Le chef-banc d'Uccle a cessé d'être la prérogative des lignages et des échevins de Bruxelles.

---

<sup>18</sup> E. DE SEYN, *Geschied- en Aardrijkskundig woordenboek der Belgische gemeenten*, II, Bruxelles, s.d., 1385 ; S. GILISSEN-VALSCHAERTS, o.c., 128.

<sup>19</sup> A. DE BEHAULT DE DORNON, *Le château de Vilvorde, la Maison de Correction et leurs prisonniers célèbres (1375-1918)*, Anvers 1922, 50-51.

TABLEAU I



N.B. En caractères gras : les échevins d'Uccle universitaires.  
En capitales : les échevins d'Uccle non universitaires.

TABLEAU II

Jan van Coudenberg alias Rollibuc

X  
Lelia van der Noot  
voir *tableau I*

JAN VAN COUDENBERG (1431)

X  
Catherine van Stackenborch

Jan

X

Catherine

X  
ROELAND  
DE MOL

voir  
*tableau III*

Margriet van Heffen

X

Barbara

X

Jan

X  
Louise de  
Doncker  
fille d'  
OLIVIER  
DE  
DONCKER  
(1463)

Godevaart van der Meeren

X  
2) Catherine van Erpe

Jan van der Meeren (1431)

X  
Mathilde de Swaeff

X  
Jan van der  
Meeren (1483)

X  
Margriet

X  
Fillips van  
Nieuwenhove (1490)

Isabelle

X  
Antoon I van der Noot

X  
ANTOON II VAN  
DER NOOT (1507)

X  
Barbara van den  
Broeck

X  
Antoon III van der  
Noot (1560)

X  
Maria du Quesnoy

X  
Antoon IV van der  
Noot (1567)

X  
Margareta Droo-  
gendyck

X  
Erard Pipenpooy X Maria van der Noot  
voir *tableau III*

Isabella

X  
PETER PIPENPOY  
(1431)

(van Merchtsem)

X  
Peter Pipenpooy

X  
Margareta van  
Hoorick

X  
Jan

X  
Digne de Mol  
voir *tableau III*

X  
Jan

X  
Digne van  
Oyenbrugge

X  
Peter Pipenpooy (1569)

X  
1) Anna Quarré

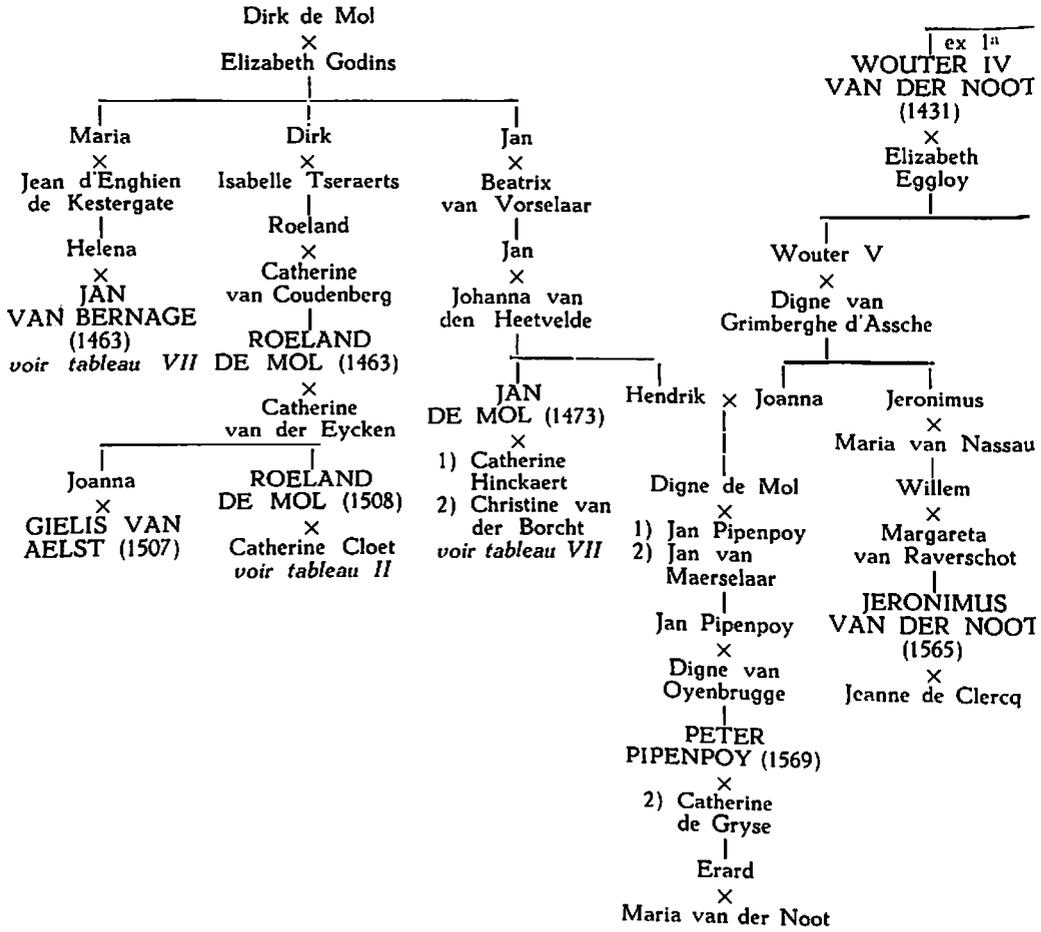
X  
2) Catherine de Gryse

X  
3) Anna van Oyen-  
brugge

X  
ex 2<sup>n</sup>

X  
Erard Pipenpooy X Maria van der Noot  
voir *tableau III*

TABLEAU III



Wouter III van der Noot

- ×  
1) Margriet Hertoghe  
2) Jutte Collays  
*voir tableau I*

JAN VAN DER NOOT (1472)

- ex 1<sup>u</sup>  
×  
1) Barbe Kets  
2) Catherine van Mons

ex 2<sup>a</sup>  
Geldolf

- ×  
Petronella Gomer  
*voir tableau IV*

Jan

- ×  
1) Margriet van  
der Meeren  
2) Catherina Schats  
fille de  
JAN SCHATTS  
(1474)

Cornelis

- ×  
Catherina Draeck  
Barbara  
×  
Jan van Heetvelde

ARNOLD VAN  
HEETVELDE  
(1547)

×  
Elizabeth  
van Noerden

Catherine

- ×  
Antoon Pipenpoy  
*voir tableau V*

HECTOR  
VAN DER NOOT  
(1490)

×  
Catharina Tseraerts

ROELAND  
VAN DER NOOT  
(1522)

×  
Gertrude  
Herdinxvelt

Antoon I

×  
Isabelle  
van der Meeren  
*voir tableau II*

ANTOON II  
VAN DER NOOT  
(1507)

×  
Barbe  
van den Broeck

ANTOON III  
VAN DER NOOT  
(1560)

×  
Maria du Quesnoy

ANTOON IV  
VAN DER NOOT  
(1567)

×  
Margareta  
Droogendyck

Maria

×  
Erard Pipenpoy  
fils de PETER  
PIPENPOY  
(1569)

*voir tableau II*

TABLEAU IV

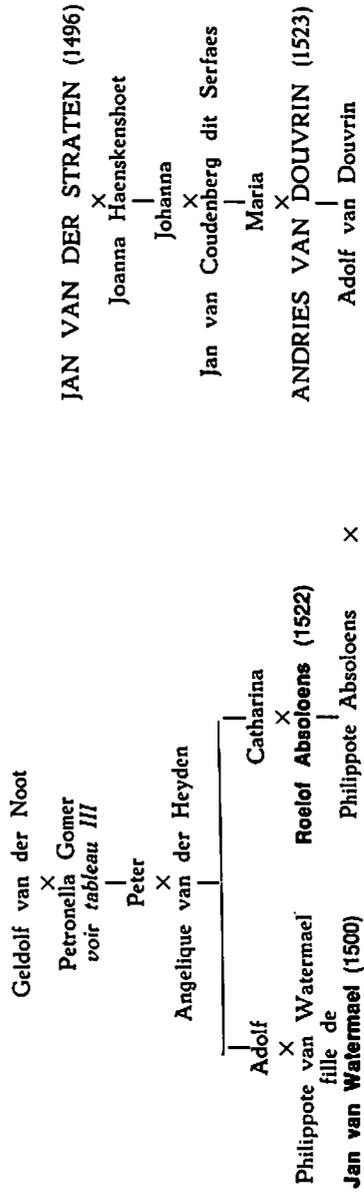


TABLEAU V

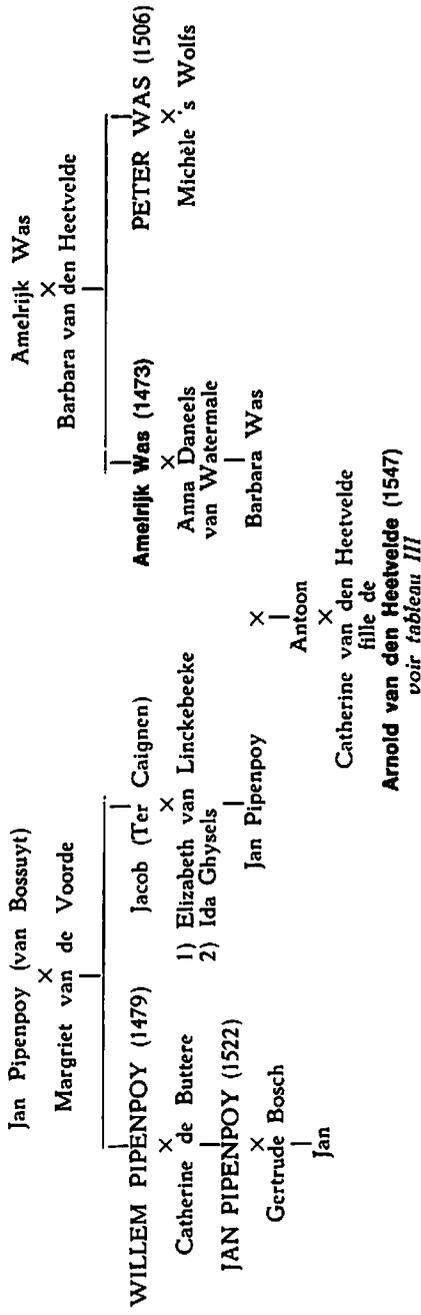


TABLEAU VI

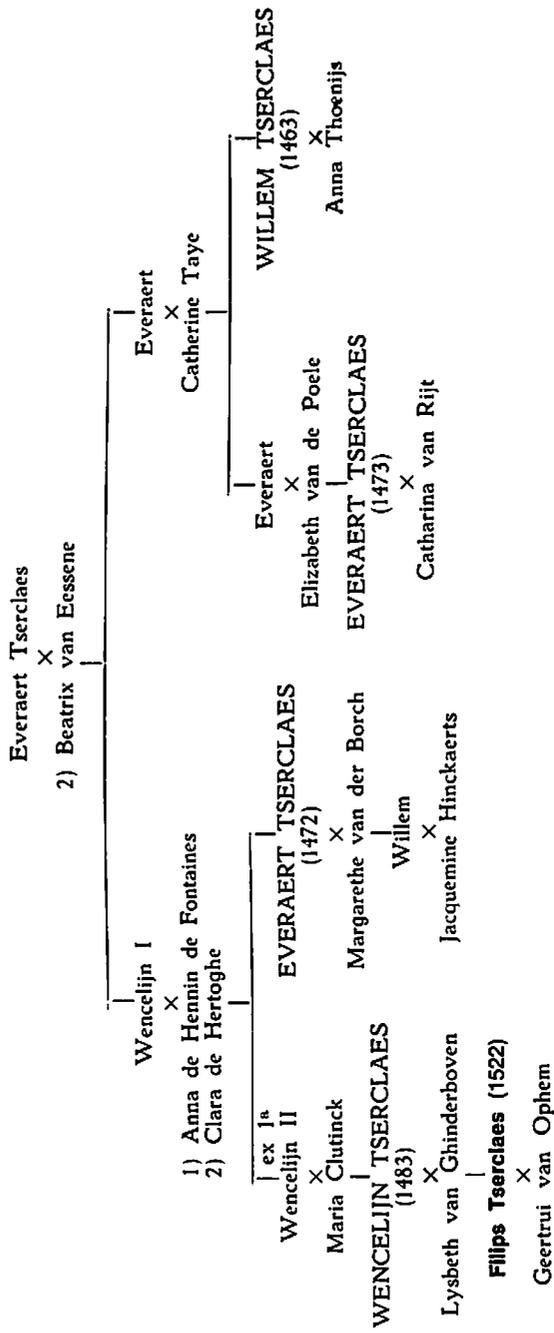


TABLEAU VII

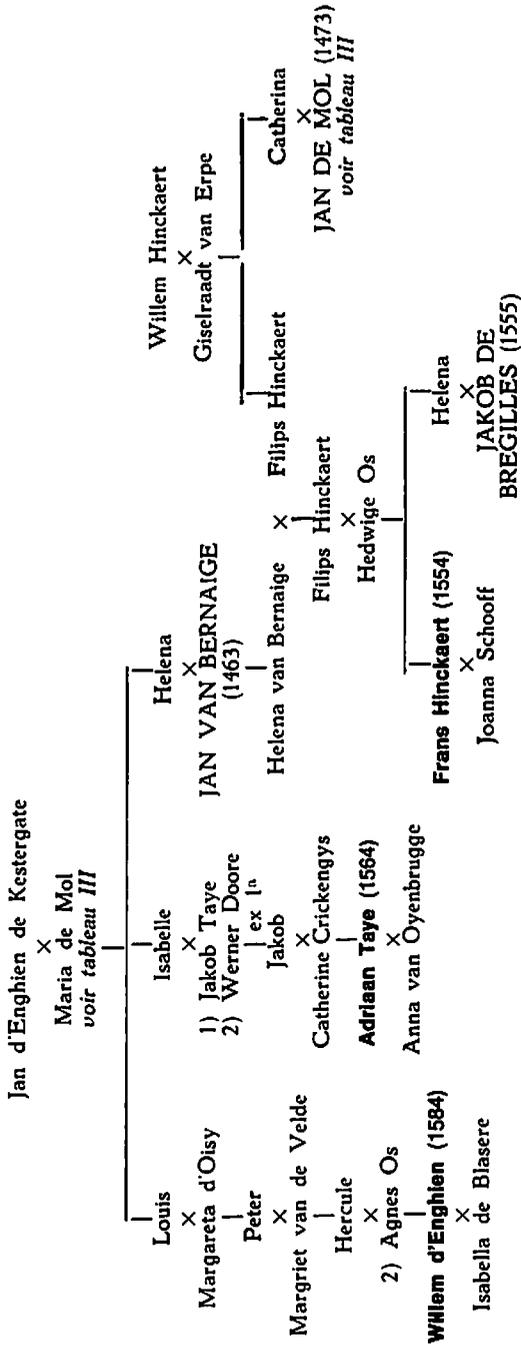
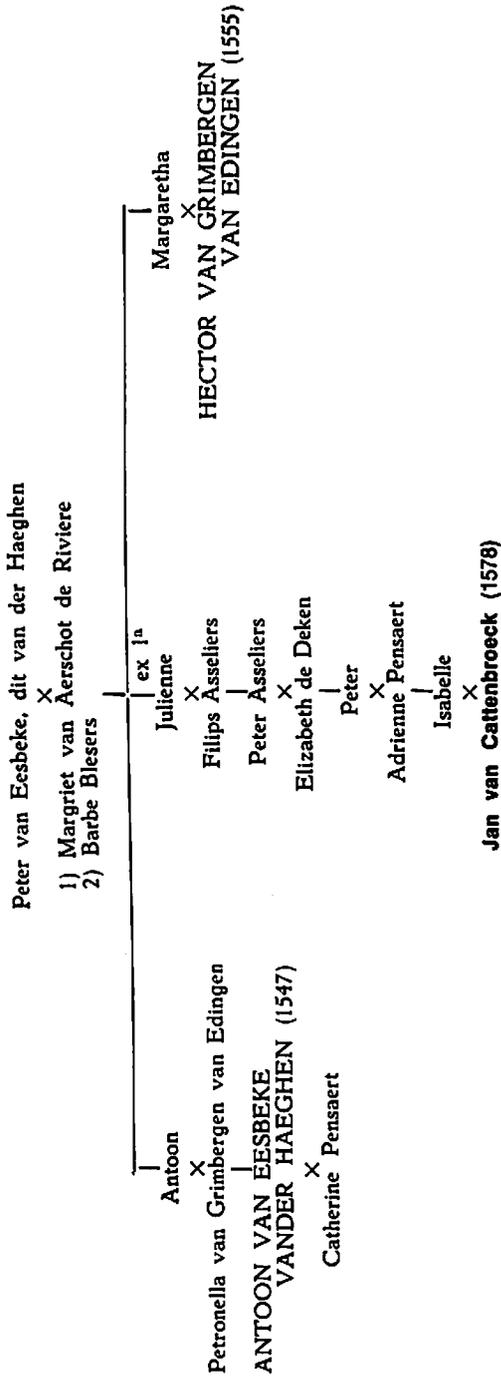


TABLEAU VIII



## Un livre de raison de la famille de Grez

Dans son analyse de ce livre de raison \* Monsieur H.C. van Parys sollicitait la sagacité de nos lecteurs quant à l'explication du distique élégiaque :

« Quod sibi delictum soli tenuere Poloni,  
Nunc est, o Belgae, vester et orbis amor. »

légende sous le portrait gravé de Wladislas, fils de Sigismond III de Pologne.

Monsieur Alain van Dievoet, membre de notre Association, nous soumet une explication ingénieuse que nous reproduisons ci-dessous :

« Je crois que la réponse en est la suivante : c'est par la *gravure* que ce prince est donné à l'affection du monde et des Belges.

» Ces deux vers doivent se traduire ainsi :

« Ce prince qui fut le délice des seuls Polonais (N.B. la même expression fut employée pour Titus) est devenu maintenant, ô Belges, (par la gravure) l'objet de votre affection et de celle du monde. »

» Cela semble indiquer que cette gravure a été exécutée aux Pays-Bas et qu'elle était destinée à une diffusion au niveau européen (orbis). »

Tout en remerciant notre correspondant, nous émettons le vœu qu'il ait beaucoup d'émules et que nous puissions, éventuellement, ouvrir une rubrique « Courrier des Lecteurs » ou analogue.

---

\* Bulletin n° 73-74, pp. 1 à 19.

## NOS ACTIVITES

**Le 15 juin 1978 :**

### **ASSEMBLEE GENERALE ET DINER ANNUEL DES LIGNAGES**

Cette année encore, grâce à l'hospitalité du collège des bourgmestre et échevins, nous avons pu tenir notre assemblée générale dans la splendide salle maximilienne de l'hôtel de ville de Bruxelles, là-même où nos ancêtres siégèrent pendant tant de siècles.

Le banquet annuel, de tradition multiséculaire également, se déroula cette fois au restaurant Shangaï. Si vastes que soient les ressources de la langue française, force nous est de recourir — comme les années précédentes — aux mêmes termes « animée et joyeuse » pour qualifier l'ambiance qui régna tout au long de ce dîner. Ajoutons que bon nombre de participants prolongèrent très tard cette soirée dans l'un des sympathiques établissements qui bordent la Grand'Place.

**Le 6 juillet 1978 :**

### **CORTEGE DE L'OMMEGANG**

Suivant une tradition désormais bien établie, notre association se chargea entièrement de la représentation du Magistrat de Bruxelles dans la sortie annuelle de l'Ommegang, assurant ainsi à ce cortège sa part la plus authentique.

**Le 9 septembre 1978 :**

### **RECEPTION AU CHATEAU D'OOIDONCK ET PROMENADE SUR LA LYS**

Annuellement nous organisons un rallye ou une excursion se rapportant soit directement au passé des Lignages, soit à l'un des membres de notre association actuelle.

Cette année notre président et la comtesse t'Kint de Roodenbeke nous avaient invités à visiter leur château d'Ooidonck.

Si tous les chemins mènent à Rome, plusieurs passent par ou près d'Ooidonck et singulièrement la voie fluviale. Personne parmi nous ne douta un seul instant que c'était cette dernière et elle seule, qui s'imposait pour la circonstance. Encore fallait-il rejoindre la Lys à Gand. Une quarantaine de Lignagers quittèrent donc Bruxelles en autocar tandis que les autochtones se rendaient par leurs propres moyens à bord du bateau où un *waterzooi* copieux et bien gantois nous réunit joyeusement.

Quelqu'un parla de la chance insolente des Lignages. En effet, au moment même où le bateau s'ébranlait, le ciel se rasséréna résolument et l'on en vit plusieurs se précipiter à la proue avec des airs de viking pour humer l'air du presque grand large.

Les peintres et les poètes ont chanté et dépeint le charme des rives de la Lys lorsqu'elle longe paresseusement le village d'Afsnee avec sa charmante église ou lorsqu'elle se faufile parmi les frondaisons de Lathem Saint Martin. Au passage, la comtesse t'Kint de Roodenbeke évoquait avec compétence les châteaux ou grandes demeures patriciennes entrevus au loin. La silhouette impression-

nante du château d'Ooidonck découpant le jour pâissant marquait, dans la même atmosphère, la fin de cette promenade romantique.

Avec autant d'humour que d'érudition le comte t'Kint de Roodenbeke narra l'histoire architecturale du château avant de commenter les objets d'art collectionnés depuis des générations dans cette demeure merveilleuse. Avant de nous laisser prendre le chemin du retour, le comte et la comtesse t'Kint de Roodenbeke tinent à nous conforter par un cocktail amical, nous dirions presque familial.

**Le 16 novembre 1978 :**

**CONFERENCE A L'A.N.R.B.  
PAR LE COMTE DE SAINT SIMON**

La commission historique et héraldique de l'Association de la Noblesse du Royaume de Belgique avait invité les membres des Lignages de Bruxelles à écouter la conférence donnée en ses salons par le comte de Saint Simon. Espérons que cette première soit suivie d'autres initiatives du même genre et que des échanges « culturels » puissent se multiplier entre les deux associations filles d'une même éthique (un quart de nos membres d'ailleurs appartient aux deux associations).

Tout le monde connaît les *Mémoires* du duc de Saint Simon (1675-1755), mais qui dont les a lues ?

Le comte de Saint Simon, co-auteur du *Dictionnaire de la Noblesse Française*, descend d'un collatéral du célèbre mémorialiste. Dans un feu d'artifice d'esprit il nous fit vivre *L'Espagne de Philippe V vue par le duc de Saint Simon*. Ce sujet ne présentait rien de spécifiquement lignager. Il nous intéressait en tant que Belges cependant, puisque Philippe V régna un moment sur nos provinces.

Après la conférence et pendant les rafraîchissements, chacun put à loisir questionner le conférencier. Celui-ci ayant signalé qu'il s'occupait des mêmes choses que son illustre parent « le talent en moins », l'un d'entre nous rétorqua « mais la modestie en plus ». A quoi le comte de Saint Simon répondit par ce délicieux paradoxe : « Je suis trop humble pour avoir de la modestie ».

**Extraits du rapport du Conseil d'administration  
à l'Assemblée générale des Associés  
réunis en l'Hôtel de Ville de Bruxelles,  
le 15 juin 1978**

**ADMISSIONS**

Au cours de l'année 1977, le conseil d'administration s'est favorablement prononcé sur les requêtes d'admission des nouveaux membres effectifs suivants, après vérification par notre commission des preuves de leur appartenance à l'un des sept lignages de Bruxelles.

- Serhuyghs** : Madame Alfred *van der Kelen*, née Marthe De Ro, du chef de Jacobus Pipenpoy, admis en 1649.
- Sleeus** : Le Général e.r. Baron Antoine *del Marmol*, du chef de Ferdinand del Marmol, admis en 1778. Madame Paul-Alain *Foriers*, née Claude-Marie *Bernard*, du chef de Corneille van Diedegem, admis en 1469.
- Coudenberg** : Madame Edouard *Gilmont*, née Monique *Paridant de Cauwere*, de même que ses enfants Mademoiselle Isabelle *Gilmont* et Monsieur Gaëtan *Gilmont*, du chef de Jean Spyskens, échevin en 1451.

D'autre part, le Conseil d'Administration a également reconnu que les membres effectifs suivants ont complémentaiement établi leur ascendance dans d'autres lignages :

- Madame Luc *Dugardyn*, née Françoise *Petre*, dans le ROODENBEKE, du chef de Gisbert Pipenpoy, échevin en 1364 ;
- Madame Paul-Alain *Foriers*, née Claude-Marie *Bernard*, dans le SWEERTS, du chef de Jean van Cotthem, admis en 1504 ;
- Madame Léon-Jean *Cambier*, née Jacqueline *Cammaert*, dans le SWEERTS, du chef de François Poot, admis en 1790, ainsi que dans le ROODENBEKE, du chef de Guillaume de Burbure, admis en 1772 ;
- Le Baron Frédéricand *Cogels*, le Baron Jacques *Cogels*, Monsieur Alain *Cogels* et la Révérende Sœur Cécile *Cogels*, dans le SLEEU, du chef de Henri van der Meerem, admis en 1483, ainsi que dans le SERROELOFS, du chef de Jacques van der Noot, admis en 1578 ;
- Madame Baudouin *Walckiers*, née Claire de *Streel*, dans le SWEERTS, du chef de Jan van der Bruggem, admis en 1480.

## CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL

En raison de l'impraticabilité de la Maison de Bellone, le siège social de notre Association a été transféré à la Maison Patricienne (sise rue du Chêne, n° 10, à Bruxelles) où se trouvent déjà les bureaux de la Société de l'Ommegang.

Il va sans dire que toute correspondance doit être adressée au secrétaire, Monsieur Michel Wittcock, avenue Jules César, n° 26, à Woluwé-Saint-Pierre (1150 Bruxelles).

## ACTIVITES

- 1) Dans le cadre prestigieux de l'Hôtel de Ville de Bruxelles, la Société de l'Ommegang a organisé le 3 mars 1977 une soirée de gala à laquelle ses membres et ceux de notre Association avaient été conviés. Un nombreux public s'est rendu à l'invitation des organisateurs.
- 2) Le traditionnel Rallye bisannuel a eu lieu le 8 mai 1977. Son succès a été total : le maximum de voitures permis était au départ. Une réception donnée par Monsieur Mortier en son ravissant manoir de Nederloo a clôturé cette manifestation.
- 3) Les traditionnelles sorties du Cortège de l'Ommegang ont eu lieu respectivement les 7 juillet et 1<sup>er</sup> septembre 1977. Notre Association a assuré la figuration intégrale du Groupe du Magistrat.
- 4) Le 16 novembre 1977, au Palais des Beaux-Arts, visite de l'exposition consacrée à Dürer, commentée par Madame Léonard.
- 5) Le traditionnel dîner qui suivit notre Assemblée Générale de l'an passé eut lieu dans un restaurant des environs de la Grand' Place, le 13 juin 1977 ; nous eûmes le plaisir de compter un chiffre record de participation : 74 ! tandis que toutes les générations y étaient représentées : de 22 ans à... 92 printemps !!

## BULLETIN

Les fascicules 69 à 72 du bulletin ont paru pour l'année 1977. On y relevait entre autres :

- Une étude héraldique d'une famille lignagère, la famille POOT, par François Schoonjans.
- Les réponses — sous forme d'article de fond — aux questions posées à nos concurrents du Rallye et relatives à l'histoire lignagère des lieux traversés.

- Les impressions d'un voyageur sur Bruxelles en 1764 (1<sup>re</sup> partie), relation de voyage qui est conservée dans les archives de la famille de Ghellinck.
- Le bulletin a également rendu compte de notre Assemblée Générale et du dîner annuel, ainsi que des diverses activités énumérées plus haut.

## NOMINATIONS STATUTAIRES

A la date de la présente Assemblée, viennent à expiration suivant roulement statutaire les mandats d'administrateur du Baron t'Kint de Roodenbeke, du Vicomte Louis de Ghellinck Vaerneuyck et de Messieurs Henri-Charles van Parys et François Schoonjans.

Le Conseil d'administration propose leur renouvellement.

\*  
\*\*

Après quelques demandes d'explications, le rapport fut approuvé à l'unanimité des membres présents, de même que le renouvellement des mandats d'administrateur.

## NOTES DE LECTURE

*RUBENS ET SES DESCENDANTS*, sous la direction de Hervé Douchamps, en collaboration avec Philippe du Bois de Ryckholt, Georges de Haveskerke et Bernard Nolf, au départ des travaux de † Tony Cardon de Lichtbuer, † Chevalier de Decker et Jacques t'Kint. Tome I, 220 p. O.G.H.B., 1977.

A la suite du compte rendu paru dans notre bulletin précédent (n° 73-74), plusieurs lecteurs nous ont demandé des renseignements complémentaires.

Nous signalons donc que ce tome I peut être obtenu par simple virement de 700 fr. au compte 210-0232748-97 de :

Rubens et ses descendants  
Office généalogique et héraldique de Belgique  
Musées royaux d'Art et d'Histoire  
Parc du Cinquantenaire  
B - 1040 Bruxelles.